



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières - n° 20 du 7 juillet 2015



Les BSV Arboriculture paraîtront désormais tous les 15 jours jusqu'au **29 septembre 2015**. **Date du prochain Bulletin : mardi 21 juillet 2015**. Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 6 juillet par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

## *A retenir, cette semaine :*

### Pêcher-abricotier (p. 1-5) :

- ⇒ Tordeuse orientale : 3<sup>ème</sup> vol en cours en Moyenne Vallée du Rhône. En Rhône-Loire, période à haut risque de pontes de G2 terminée en toutes zones, période à haut risque d'éclosions de G2 terminée en zones précoces, et en cours en zones moyennes et tardives.
- ⇒ Thrips californien : dépassement de seuil observé, soyez vigilants
- ⇒ *Xanthomonas*/maladies de conservation : soyez vigilants dans les parcelles en situations sensibles
- ⇒ *Monilia fructicola* : présence détectée, mesures prophylactiques à mettre en place
- ⇒ Forficules : pression en augmentation sur abricots
- ⇒ ECA : observation à reprendre

### Cerisier (p. 5-6) :

- ⇒ Mouches des cerises : restez vigilants, forte pression
- ⇒ Maladies de conservation : vigilance en situation sensible

### Pommier - Poirier (p. 6-10) :

- ⇒ Carpocapse : période à haut risque de pontes de G2 en cours en MVR en zones précoces, et qui débute cette semaine en zones moyennes et tardives, premières éclosions de G2 en cours. En RL, début de période à haut risque de pontes de G2 attendue cette semaine en zones précoces, éclosions de G1 toujours en cours en toutes zones.
- ⇒ Pucerons lanigères : foyers toujours actifs sur certaines parcelles, progression du parasitisme par *Aphelinus mali*
- ⇒ Acariens : dépassements de seuil hors réseau

### Noyer (p.11) :

- ⇒ Carpocapse : période à haut risque d'éclosions de G1 terminée.

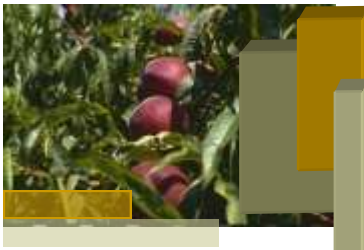
## ABRICOTIER - PECHER

### *MONILIA FRUCTICOLA*

**Situation : Une analyse en laboratoire a été réalisée à Vion (07) à partir d'échantillons d'abricots Bergeron avec dégâts suspects sur fleurs, et les résultats obtenus à la fin du mois de mai ont révélé la présence de *Monilia fructicola*. D'autres analyses d'échantillons suspects ont été réalisés sur Orangered au mois de juin, et ont également révélé la présence de *monilia fructicola*.**

A la différence des autres *Monilia* déjà présents (*M. laxa* et *M. fructigena*), *M. fructicola* est classé comme organisme de quarantaine. Les symptômes de la maladie ressemblent à ceux de *Monilia laxa* (fructifications grises). Seule une expertise avec des analyses de laboratoire permet de distinguer les 2 espèces. Le champignon peut se développer sur abricotier, pêcher, prunier, cerisier, et amandier.

**Analyse de risque :** Cf. maladies de conservation



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### MALADIES DE CONSERVATION

**Situation** : Le 6 juillet, 4 parcelles d'abricotiers sur 13 suivies (2 dans le Nyonsais-Baronnies, et 2 en Moyenne Vallée du Rhône) étaient concernées par la présence de 1 % à 3 % de fruits pourris. En tous secteurs, aucune parcelle de pêcher visitée n'était concernée. Soyez vigilants dans les situations sensibles.

**Analyse de risque et prophylaxie** : **Le risque est de plus en plus élevé à l'approche de la maturité, et est plus important dans les parcelles présentant des foyers infectieux (rameaux contaminés, fruits momifiés), ou des blessures (grêle, morsures de forficules...). Le grossissement brusque des fruits peut entraîner des microfissures en fragilisant l'épiderme, attention à bien gérer l'irrigation (humidité en conditions de températures chaudes favorables).**

Pour limiter les contaminations, des mesures prophylactiques doivent être mises en place :

- Dans les vergers non récoltés, réaliser une taille en vert pour aérer les arbres et diminuer l'hygrométrie du feuillage
- Pour les vergers déjà récoltés, avec présence de fruits pourris ou de momies, réaliser une taille en vert après récolte pour éliminer les rameaux porteurs de fruits momifiés, et les rameaux porteurs de chancre. Pour assainir la parcelle, récupérer les fruits et rameaux atteints dans un palox, les sortir et les brûler.
- Dans tous les cas, il est nécessaire d'identifier les parcelles aux pourritures anormales et de désinfecter tout le matériel ayant servi dans ces vergers, et d'intervenir sur ces parcelles indépendamment des autres, pour éviter la propagation du champignon.

### MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—*XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI*

**Situation** : le 6 juillet, il n'y a pas eu de nouveau signalement de parcelles présentant des symptômes au sein du réseau. Sur deux des parcelles d'abricotiers concernées par la maladie depuis plusieurs semaines, 1 % de fruits touchés ont été comptabilisés à l'approche de la récolte. Cf. photos de dégâts dans BSV n°18 et n°19.

**Analyse de risque** : Soyez vigilants en particulier dans les parcelles de pêchers et d'abricotiers attaquées en 2014. Le développement de la bactérie est maximum à une température de 30°C, au-delà, il ralentit. Dans les conditions de températures annoncées cette semaine, moins de 5 heures d'humectation suffiront pour entraîner des contaminations. Bien qu'aucune pluie ne soit annoncée, des infections pourront se produire en conditions d'irrigation (attention aux branches fructifères en bas des arbres).

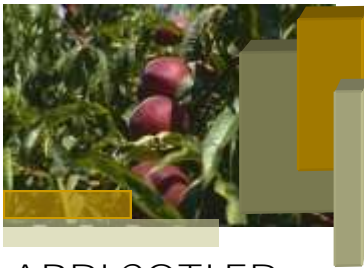
**Prophylaxie** : Maintenir les mesures prophylactiques.

- Intervenir dans les parcelles saines d'abord, celles ayant présenté des symptômes ensuite.
  - En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter et les remettre au sec jusqu'au lendemain.
  - Irriguer avec modération, en fonction du besoin. Ne pas arroser trop tôt.
  - Eviter les excès d'azote, et les déficits potassiques, se contenter d'une vigueur moyenne mais correcte
  - Lors de l'établissement de jeunes vergers, éviter les systèmes d'irrigation mouillant le bas du feuillage et proscrire l'aspersion sur frondaison, à éviter absolument.
- ⇒ Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte.

### FORFICULES—*FORFICULA AURICULARIA*

**Situation** : La pression est en augmentation sur abricotier. Le 6 juillet, un comptage réalisé à l'approche de la récolte sur 9 parcelles d'abricotiers, montrait la présence de morsures sur fruit sur 1 % à 12 % des fruits sur 5 parcelles (3 étant situées en Moyenne Vallée du Rhône, et 2, dans le Nyonsais-Baronnies). Des individus étaient visibles sur branches fructifères sur 2 autres parcelles d'abricotiers et sur une parcelle de pêchers en Moyenne Vallée du Rhône.

**Analyse de risque et méthodes alternatives** : Le risque de morsure est fort sur les variétés proches de maturité. En complément de la barrière de glu, **il est important d'éliminer les branches touchant le sol, et les rejets qui constituent des ponts de passage pour les forficules, pour contourner l'anneau de glu. Attention à la gestion de l'enherbement qui peut former par endroit des ponts de passage pour l'insecte.** Bien penser à retirer la glu après récolte, car, par fortes chaleurs, celle-ci peut entraîner des brûlures sur les troncs.



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### ABRICOTIER

*D. SUZUKII*

**Situation :** Des mâles sont capturés sur les 2 parcelles de pièges suivies en Moyenne Vallée du Rhône, mais aucune attaque n'a été signalée à ce jour au sein du réseau.

**Analyse de risque :** **Il existe un risque d'attaque sur abricotier lorsque les fruits arrivent à maturité, en particulier s'ils sont sujets à l'éclatement, aux microfissures ou autres blessures (soyez vigilants dans les parcelles grêlées).** Le risque concerne surtout les variétés les plus tardives, dont la récolte arrive après celles des cerises. Soyez vigilants en particulier à proximité des parcelles de cerisiers, et réalisez des observations régulières pour repérer et détruire tous fruits suspects.

PETITE MINEUSE DU PECHER—*ANARSIA LINEATELLA*

**Situation :** Le vol se poursuit avec des prises toujours en diminution. Aucun dépassement du seuil de 30 captures hebdomadaires n'a été observé. **Aucun dégât n'a été observé à ce jour.**

Résultats des suivis d' <i>ANARSIA</i> du 6 juillet 2015 sur abricotier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 30 captures	Nombre de pièges avec plus de 30 captures
NB	2	0	0	1	1	0
MVR	26	3	15	4	4	0
RL	1	0	0	1	0	0

**Analyse de risque :** **Nous sommes dans la période à risque d'attaque sur fruit. Soyez vigilants dans vos parcelles, en cas de dépassement du seuil de 30 captures par semaine en un relevé.**

### **ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER-ECA**

**Réglementation :** Cette maladie est due à un phytoplasme qui attaque principalement l'abricotier mais aussi le pêcher et le prunier. En été, les arbres atteints présentent des feuilles qui jaunissent et qui s'enroulent autour de la nervure principale. Cependant, une confusion est possible avec des symptômes dus à des problèmes au niveau du collet et des racines.

**Pour rappel, l'arrêté préfectoral n°14-261 du 18 décembre 2014 encadre la lutte contre l'Enroulement Chlorotique de l'Abricotier en Ardèche et dans la Drôme.**

Celle-ci est obligatoire et tout détenteur de prunus qui constate ou suspecte la présence de la maladie est tenu de faire une déclaration auprès du SRAL ou de la FDGDON de son département.

**Situation :** La présence d'ECA a été repérée sur 2 parcelles du réseau en Moyenne Vallée du Rhône, dans le courant du mois de juin avec 1 à 2 % d'arbres atteints.

**Analyse de risque et mesures de lutte :** Actuellement, nous ne sommes en période de risque de contamination par le vecteur *Cacopsylla pruni*. **Par contre, les symptômes sont de nouveau plus facilement repérable.**

Les mesures de lutte obligatoire définies par l'arrêté du 18 décembre 2014 sont les suivantes :

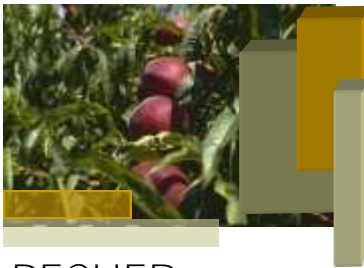
- repérer et éliminer les arbres présentant des symptômes de manière à ce qu'il n'y ait pas de rejet de porte-greffe
- Ne pas laisser se développer les rejets de porte-greffes des arbres fruitiers
- Il est également demandé de signaler les vergers abandonnés et présentant des symptômes

Il est aussi recommandé :

- D'éliminer les prunelliers sauvages présents en bordure immédiate de verger



Photo Fredon/Fdgdon



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

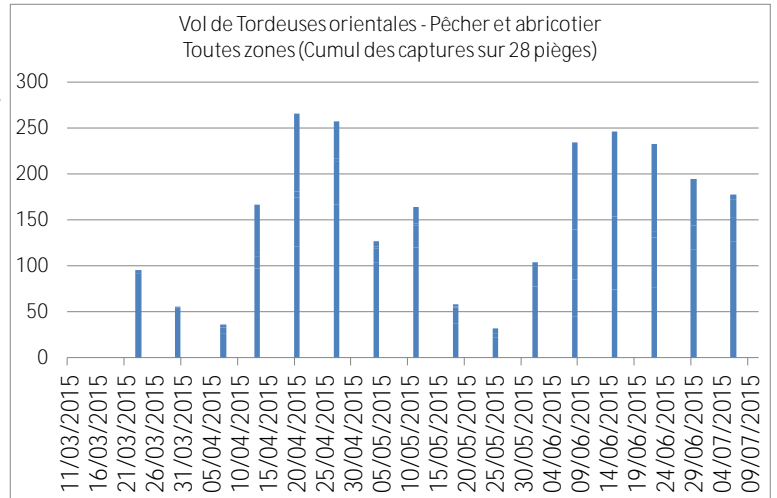
## RHONE-ALPES



### PECHER

#### TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - *CYDIA MOLESTA*

**Situation :** Le vol se poursuit avec des prises qui se maintiennent, le troisième vol est en cours en Moyenne Vallée du Rhône.



### Résultats de piégeage :

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES le 6 juillet 2015 sur pêcher						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	7	1	3	2	0	1

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES le 6 juillet 2015 sur abricotier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	17	6	6	1	4	0
NB	2	0	0	0	2	0

### Modélisation et analyse de risque :

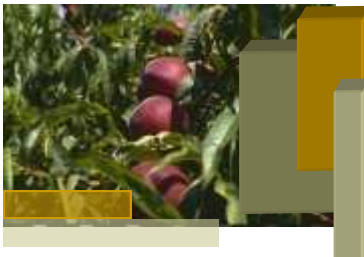
Moyenne Vallée du Rhône : un troisième vol est en cours en toutes zones. Il existe toujours un risque d'attaque sur fruits.

#### Rhône-Loire :

Le modèle Tordeuse Orientale du Pêcher (modèle Ctifl/DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions pour la première et deuxième génération. Voici les résultats obtenus le 6 juillet 2015 pour le secteur Rhône-Loire (modélisation terminée en Moyenne Vallée du Rhône) :

Pourcentage d'avancement en G2 estimé par le modèle au 29 juin				
Secteur	Zone	Adulte TO	Pontes de TO	Éclosions de TO
RL	Zone précoce	100 %	98 %	91 %
	Zone moyenne	98 %	92 %	68 %
	Zone tardive	95 %	79 %	37 %

La période à haut risque de pontes est désormais terminée en toutes zones. Les dernières pontes de G2 sont attendues cette semaine en zones précoces (fin le 8 juillet). La période à **haut risque d'éclosions est terminée en zones précoces, mais se poursuit en zones moyennes**, et a débuté en zones tardives. Elle se terminera le 9 juillet en zones moyennes et le 14 juillet en zones tardives. La fin des éclosions de G2 est prévue le 14 juillet en zones précoces, le 19 juillet en zones moyenne, et le 24 juillet en zones tardives. Un troisième vol est annoncé.



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



Prévisions du modèle au 6 juillet pour le secteur Rhône-Loire :

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	TORDEUSE ORIENTALE - PONTES										
		Données prévisionnelles (modèle Ctifl/DGAL)										
		JUILLET										
		7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Rhône-Loire	ZM	risque modéré (G2) 98%						risque nul (G2-G3)				
	ZT	risque modéré (G2) 98%										

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	TORDEUSE ORIENTALE - ECLOSIONS											
		Données prévisionnelles (modèle Ctifl/DGAL)											
		JUILLET											
		7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Rhône-Loire	ZP	risque modéré (G2) 98%								risque nul (G2-G3)			
	ZM	risque fort (G2) 80%		risque modéré (G2)									
	ZT	risque fort (G2) 80%								risque modéré (G2)			

### THRIPS CALIFORNIEN - *FRANKLINIELLA OCCIDENTALIS*

**Biologie :** Cf. *BSV n°15*

**Situation :** Le 6 juillet, des thrips étaient visibles sur 5 parcelles du réseau en Moyenne Vallée du Rhône, **et 3 d'entre elles étaient concernées par un dépassement du seuil de nuisibilité (observation rapportée à 100 pousses). Aucun nouveau dégât n'a été observé le 6 juillet.**

Nombre de parcelles de pêcher par nombre de thrips observés (larves et adultes) sur 40 pousses - observation du 6 juillet 2015					
Secteur	Total de parcelles suivies	Niveau de présence			
		Nul	Faible : <10 individus	Moyenne : entre 11 et 20 individus	Forte : Plus de 20 individus
MVR	7	2	1	1	3

**Analyse de risque et prophylaxie :** Soyez vigilants sur les variétés proches de la maturité, compte-tenu des fortes chaleurs actuelles.

Veillez à **faucher régulièrement l'enherbement** pour enlever les fleurs, et limiter ainsi ses populations. Des fauches trop espacées peuvent provoquer des remontées soudaines et massives de thrips dans les arbres. Ces remontées peuvent être particulièrement préjudiciables dans les **15 à 20 jours précédant la récolte.**

**Seuil de nuisibilité :** 50 thrips pour 100 pousses (par battage) ou 100 formes mobiles pour 50 fruits observés (soit 2 individus par fruit).

### CERISIER

La majorité des parcelles de référence du réseau sont désormais récoltées.

### MALADIES DE CONSERVATION

**Situation :** Le 6 juillet, une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône était concernée par la forte présence de fruits pourris, avec 56 % de cerises attaquées. Hors réseau, la pression est parfois également importante.

**Analyse de risque et prophylaxie :** **Le risque est élevé à l'approche de la maturité. Les blessures** (grêle, éclatement, morsures de forficules), sont favorables au développement des pourritures. Les conditions météo actuelles ne sont pas favorables, mais soyez vigilants dans les parcelles en aspersion. Profitez de la récolte pour faire tomber les paquets de fruits attaqués.



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### *DROSOPHILA SUZUKII*

**Situation** : Le 6 juillet, 1 à 17 mâles ont été capturés lors des derniers suivis réalisés sur les 4 parcelles de piégeage non récoltées. Pour rappel, il n'y a pas de corrélation entre le niveau de captures, et le niveau d'attaque ; l'observation régulière des fruits est nécessaire. Hors réseau, une remontée de dégâts est signalée depuis la fin du mois de juin.

**Analyse de risque et prophylaxie** : **Nous sommes toujours dans la période à fort risque d'attaque.** Maintenir des mesures prophylactiques pour limiter au maximum le développement des populations sur vos parcelles. Profitez de la fragilité des populations en cette période de fortes chaleurs : les mesures prises seront d'autant plus efficaces.

La prévention doit s'inscrire dans une démarche globale sur l'exploitation sur les cultures sensibles, et collective au niveau d'un secteur, pour éviter la prolifération des populations. Car celles-ci peuvent ensuite se déplacer vers les parcelles ou les cultures sensibles avoisinantes au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

Il est important de sortir du verger et de détruire les fruits attaqués (solarisation en plaçant les fruits dans un contenant adapté au volume recouvert d'une bâche noire, et exposé au soleil pendant quelques jours, enfouissement, ou congélation), et de ne pas laisser des fruits en sur-maturité sur les parcelles. La mise en œuvre de ces mesures est déterminante pour maintenir les populations à un niveau le plus bas possible.

### MOUCHE DE LA CERISE - *RHAGOLETIS CERASI*

**Situation** : Sur les 7 parcelles suivies le 6 juillet, 5 parcelles présentaient de 1 à 21 captures. Hors réseau, une pression forte est observée en Rhône-Loire (mouches visibles sur les fruits lors de la cueille).

**Analyse de risque** : **Le risque d'attaque est fort actuellement.**

### VIGILANCE VIS-A-VIS DE *RHAGOLETIS CINGULATA*

Cf. BSV n°12 du 12/05/15

### FORFICULES—*FORFICULA AURICULARIA*

**Situation** : Des morsures de forficules ont été observées le 6 juillet sur une parcelle avec 1 % de fruits touchés. Hors réseau des dégâts sont toujours visibles sur certaines parcelles.

**Analyse de risque** : **Le risque de morsure est élevé à l'approche de la maturité. Observez vos parcelles.**

**Prophylaxie** : Cf. paragraphe *ABRICOTIER-PECHER*

## POMMIER-POIRIER

### TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS*

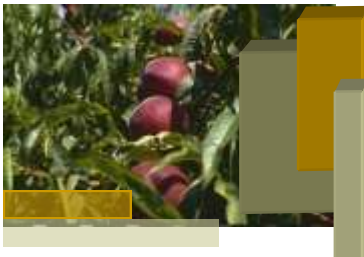
**Analyse de risque** : Les conditions ne sont pas favorables aux contaminations cette semaine. Soyez vigilants dans vos parcelles en irrigation en aspersion, où le feuillage peut rester humide plusieurs heures. **Surveillez la météorologie, et notamment l'arrivée des orages possible.**

### CARPOCAPSE - *CYDIA POMONELLA*

**Situation** : Le deuxième vol est en cours en Moyenne Vallée du Rhône et dans les zones précoces et moyennes de Rhône-Loire, et dans les zones précoces de Savoie/Haute-Savoie. Lors des comptages réalisés en fin de première génération entre le 29 juin et le 6 juillet, sur 9 parcelles de Moyenne Vallée du Rhône, 2 parcelles étaient concernées par un pourcentage de dégâts supérieur à 0.3 % (pression forte en G2), avec 2 % et 15 % de fruits touchés.

Prévoir de réaliser un comptage sur 1000 fruits cette semaine, à la fin des éclosions de G1, en zones précoces de Rhône-Loire, afin d'évaluer la pression pour la deuxième génération. A partir de 0,3 % de dégâts sur fruit en fin de G1, la pression est forte.

Profitez de l'éclaircissage manuel pour éliminer les fruits touchés.



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



Résultats de piégeage : Les prises sont en augmentation.

Résultats des suivis de CARPOCAPSE du 6 juillet sur pommier et poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 2 captures	Nombre de pièges avec 3 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	14	7	4	1	2	0
RL	2	1	1	0	0	0
S-HS	13	7	3	2	0	1

Modélisation et analyse de risque :

Pourcentage d'avancement estimé par le modèle au 6 juillet				
Secteur	Zone	Adulte Carpopapse	Pontes de Carpopapse	Éclosions de Carpopapse
MVR	Zone précoce	59 % (2 <sup>nd</sup> vol)	34 % (G2)	8 % (G2)
	Zone moyenne	34 % (2 <sup>nd</sup> vol)	10 % (G2)	1 % (G2)
	Zone tardive	14 % (2 <sup>nd</sup> vol)	3 % (G2)	0 % (G2)
RL	Zone précoce	17 % (2 <sup>nd</sup> vol)	4.5 % (G2)	0 % (G2)
	Zone moyenne	100 % (1 <sup>er</sup> vol)	98 % (G1)	93 % (G1)
	Zone tardive	100 % (1 <sup>er</sup> vol)	96 % (G1)	90 % (G1)
S-HS	Zone précoce	6 % (2 <sup>nd</sup> vol)	1 % (G2)	0 % (G2)
	Zone tardive	100 % (1 <sup>er</sup> vol)	80 % (G1)	89 % (G1)

Prévisions du modèle au 6 juillet :

Moyenne Vallée du Rhône : La période à haut risque de pontes de G2 est en cours en zones précoces, débutera le 9 juillet en zones moyennes, et le 13 juillet en zones tardives. Les premières éclosions de G2 ont débuté en zones précoces, et sont attendues à partir du 9 juillet en zones moyennes. En zones tardives, les dernières éclosions de G1 auront lieu cette semaine, et les premières éclosions de G2 débuteront le 16 juillet. **Le début de la période à haut risque d'éclosions de G2 est annoncée à partir du 12 juillet en zones précoces, du 17 juillet en zones moyennes et du 22 juillet en zones tardives.**

Rhône-Loire : Les pontes de G2 sont en cours en zones précoces, et la période à haut risque de pontes débutera le 13 juillet. En zones moyennes et tardives, les pontes de G1 se terminent le 7 juillet en zones moyennes et le 12 juillet en zones tardives, alors que les pontes de G2 débuteront au même moment. Le début de la période à haut risque de pontes de G2 est annoncé à partir du 16 juillet en zones moyennes, et du 20 juillet en zones tardives.

Les éclosions de G1 se poursuivent actuellement, et devraient se terminer le 12 juillet en zones précoces au moment du démarrage des éclosions de G2. En zones moyennes les éclosions de G1 se termineront le **15 juillet, et les éclosions de G2 démarreront le 18 juillet.** En zones tardives, elles se termineront le 21 juillet au moment du démarrage des éclosions de G2. **Le début de la période à haut risque d'éclosions de G2 est annoncé à partir du 18 juillet en zones précoces.**

Savoie/Haute-Savoie : Les pontes de G1 se terminent en zones précoces, et devraient se terminer le 12 juillet en zones tardives. **Les dernières éclosions de G1 sont attendues jusqu'au 14 juillet en zones précoces, et jusqu'au 21 juillet en zones tardives.** Le deuxième vol est en cours en zones précoces, et il débutera le 15 juillet en zones tardives. La période à haut risque de pontes en G2 est annoncée à partir du 17 juillet en zones précoces.

Voir schémas avec dates prévisionnelles en page suivante.



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE - PONTES											
		Données prévisionnelles (modèle DGAL)											
		JUILLET											
		7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Moyenne vallée du Rhône	ZP	risque fort (G2)											
	ZM	risque modéré (G2)		20%		risque fort (G2)							
	ZT	2%					risque modéré (G2)			20%			risque fort (G2)
Rhône-Loire	ZP	risque modéré (G2)					20%		risque fort (G2)				
	ZM	98%		2%		risque modéré (G2)			20%				
	ZT	risque modéré (G1)					98%		2%		risque modéré (G2)		
Savoie/Haute-Savoie	ZP	98%		risque modéré (G2)						20%			
	ZT	risque modéré (G1)					98%		risque nul (G1-G2)			2%	

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE - ECLOSIONS												
		Données prévisionnelles (modèle DGAL)												
		JUILLET												
		7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17		
Moyenne vallée du Rhône	ZP	risque modéré (G2)					20%						risque fort (G2)	
	ZM	risque nul G1-G2		2%		risque modéré (G2)								
	ZT	risque modéré (G1)					98%		risque nul G1-G2			modéré (G2)		
Rhône-Loire	ZP	risque modéré (G1)					98%		2%		risque modéré (G2)			
	ZM	risque modéré (G1)									98%		risque nul (G1-G2)	
	ZT	risque modéré (G1)												
Savoie/Haute-Savoie	ZP	risque modéré (G1)						98%		risque nul (G1-G2)		2%		
	ZT	risque modéré (G1)												

La pose de bande pièges constitue un moyen d'évaluer la population pour l'année suivante. Celles-ci peuvent être réalisées à partir de deux couches de carton ondulé, protégées par un grillage de nylon, à placer de façon à entourer le tronc des arbres, à 30 cm du sol. Pour une parcelle de 4 ha, 30 bandes seront nécessaires dont 10 à placer sur les arbres de bordure.

Ces bandes doivent être posées cette semaine en Rhône-Loire et Savoie/Haute-Savoie, avant les premières éclosions de G2, et seront à récupérer en octobre. Le nombre moyen de larves piégées par bande permettra d'estimer le risque pour la génération suivante :

< 1 : population faible

1 à 5 : risque significatif, 5% de dégâts potentiels

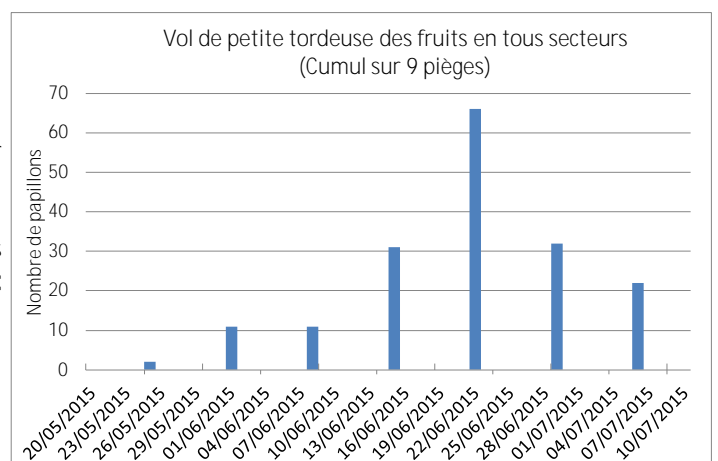
> 5 : population et dégâts importants

Le piégeage massif des larves par la pose de bandes pièges en nombre, et leur destruction, une fois récupérées à l'automne, constitue une technique alternative intéressante.

### PETITE TORDEUSE DES FRUITS - *CYDIA LOBARZEWSKII*

**Situation** : Le vol est globalement en diminution par rapport à la semaine dernière.

**Analyse de risque** : Les larves peuvent attaquer les fruits à cette période. **L'activité des larves peut** devenir problématique dans les parcelles en confusion.







# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### TORDEUSES DE LA PELURE - *CAPUA* et *PANDEMIS*

**Situation** : Les vols de *Capua* et *Pandemis* sont en nette diminution. Aucun dépassement de seuil n'a été observé. Hors réseau, des dégâts de tordeuses de la pelure sont visibles sur pommes.

**Analyse de risque** : Des attaques sur fruits peuvent se produire.

**Seuil de nuisibilité** : Cf. paragraphe PECHER-ABRICOTIER - Tordeuses de la pelure

### FEU BACTERIEN-*ERWINIA AMYLOVORA*

#### **Analyse de risque et prophylaxie** :

Réalisez des observations régulières. En cas de présence (Cf. photo de symptôme sur poirier dans le BSV n° 15, et sur pommier dans BSV n° 16) :

- Supprimez les symptômes le plus tôt possible après leur apparition. **Il est nécessaire de couper largement en dessous du dernier signe visible de la maladie** (1 m en dessous sur poirier, et 30 cm en dessous sur pommier). Plus la vitesse de croissance est importante, plus la bactérie est active, plus cette **distance doit être grande. En cas de forte attaque, l'arrachage de l'arbre entier doit être envisagé.**
- **Veillez à réaliser l'assainissement par temps sec, et à désinfecter les outils de taille.**
- Evacuez hors du verger les bois taillés par temps sec, rapidement (dans les 24 h), et les détruire (**brûlage**).

Retrouvez les mesures prophylactiques détaillées et toujours en vigueur dans la Note Technique Feu Bactérien 2013 :

[http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_Technique\\_Feu\\_Bac\\_2013\\_cle0fa984.pdf](http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_Technique_Feu_Bac_2013_cle0fa984.pdf)

### ACARIENS ROUGES

**Situation** : Une parcelle de pommier située en Rhône-Loire était concernée le 6 juillet par une faible présence de formes mobiles, avec 6 % de feuilles occupées. Par contre, hors réseau dans ce secteur, des dépassements de seuils ont parfois été observés la semaine dernière.

**Analyse de risque** : les périodes sèches et de fortes chaleurs sont favorables au développement des acariens. Soyez vigilants.

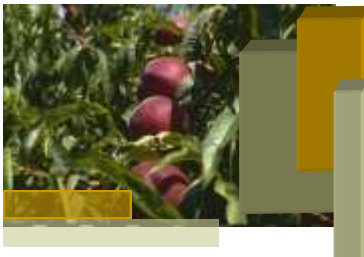
**Seuil de nuisibilité** : **50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile (80% en présence de Typhlodromes sur pommier).**

## POMMIER

### PUCERONS LANIGERES

**Situation** : Les foyers de pucerons lanigères sont restés actifs sur certaines parcelles malgré les fortes chaleurs, mais dans les parcelles concernées par *A. mali*, on observe le parasitisme en progression hors réseau. **Soyez vigilants dans les parcelles où l'auxiliaire est peu présent, et dans lesquels les foyers de pucerons lanigères restent actifs et progressent.**

**Analyse de risque** : Les températures encore élevées cette semaine peuvent ralentir le développement des pucerons lanigères (au-delà de 37°C). Au contraire, elles devraient être favorables à *Aphelinus mali* dont le développement est optimal entre 31° et 37°C.



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### SEIE DU POMMIER - *SYNANTHEDON MYOPAEFORMIS*

**Situation** : Ce ravageur peut être problématique en affaiblissant les arbres sous l'effet du développement des larves qui creusent des galeries, provoquant des bourrelets cicatriciels qui favorisent, entre autres, le développement de chancres à *Nectria*. On rencontre cet insecte depuis quelques années dans le secteur Savoie/Haute-Savoie. **Actuellement, on observe d'importantes captures d'adultes depuis le mois de juin sur les parcelles de piégeage suivies dans ce secteur. Le 6 juillet, jusqu'à 35 captures ont été enregistrées sur 6 parcelles (sur 7 suivies).**

**Analyse de risque** : La période à risque de pontes et d'éclosions est en cours. Soyez vigilants dans les jeunes plantations, et les parcelles sur-greffées dans les secteurs concernés.

Le dénombrement des dépouilles nymphales au niveau du tronc (à cette période puis au début septembre) permet de connaître l'importance des dégâts. Dans les jeunes vergers, observer 50 arbres : le seuil de nuisibilité est de 50 dépouilles pour les 2 contrôles. Dans les vergers en production, contrôler 20 arbres : le seuil de nuisibilité est de 200-400 dépouilles (en fonction de la taille des arbres) pour 2 contrôles



Seie adulte - Cifil



Dépouille nymphale - Cifil

## POIRIER

### PSYLLE DU POIRIER—*CACOPSYLLA PYRI*

**Analyse de risque et prophylaxie** : Maintenez les mesures d'aspersion qui permettent de limiter l'activité des populations de psylles et les dégâts. Cela permet de lessiver le miellat et de fragiliser les larves (alternance entre période d'irrigation, et période sèche). Cette mesure est déconseillée sur les parcelles attaquées par le Feu Bactérien, et sur les parcelles ayant été fortement attaquées par la Tavelure les années précédentes ou cette année.

### FOLLETAGE - PHYTOPTES

**Situation** : On observe du folletage sur certaines parcelles. La variété Conférence est très sensible.

**Analyse de risque** : Les conditions sèches et chaudes sont favorables au folletage (noircissement des feuilles sous l'effet du stress hydrique). Celui-ci peut être accentué par le développement des populations de phytoptes qui peuvent s'accroître sous l'effet des conditions actuelles. Ne pas confondre le folletage avec le feu bactérien : dans le cas du folletage, la nervure des feuilles reste verte.

## KIWI

### BACTERIOSE DU KIWI - *PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE*

En cas de dégâts suspects, contactez le SRAL Rhône-Alpes. Veillez à mettre en place des mesures prophylactiques pour limiter la progression de la maladie en verger :

- Limiter le plus possible le transport de débris végétaux d'une parcelle à l'autre.
- Pour toute opération, commencer par les parcelles présumées saines et terminer par les contaminées.
- Après le passage dans ces dernières, veiller à limiter le risque de sortie de la parcelle de débris végétaux contaminés.
- Eliminer feuilles et tout matériel végétal qui pourraient souiller les engins utilisés (grille du pulvérisateur, lames du broyeur, roues du tracteur, etc...), pour ne pas prendre le risque de les transporter dans une parcelle saine.
- Laver les outils de taille des débris végétaux et les désinfecter avant leur remisage.
- Ne pas garer les véhicules sous les kiwis.
- Important : dans la mesure du possible éviter de travailler dans vos plantations par temps humide



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



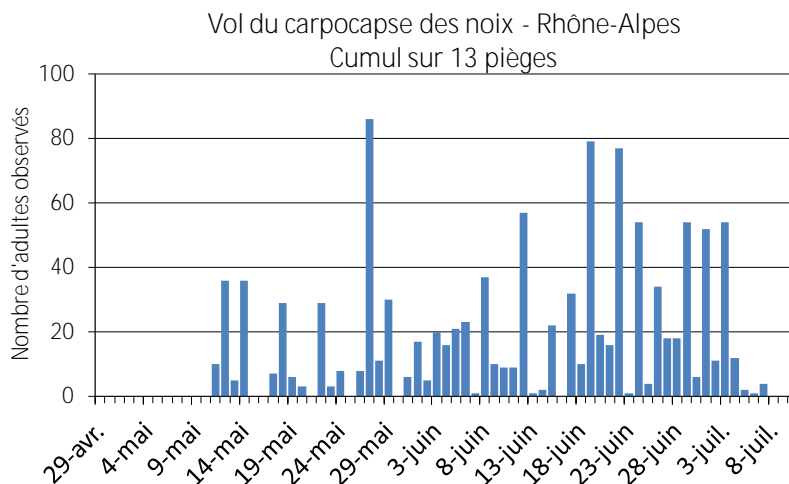
Retrouvez plus d'informations sur les mesures prophylactiques en cliquant sur le lien suivant : [http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV\\_RA\\_Arbono33du12102011\\_cle09663e.pdf](http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_RA_Arbono33du12102011_cle09663e.pdf)

### NOYER

CARPOCAPSE - *CYDIA POMONELLA*

**Situation** : Le premier vol se termine.

**Modélisation et analyse de risque** : Le modèle DGAL Carpocapse des pommes est utilisé pour suivre le développement du ravageur sur le noyer. Toutefois, il est à noter que le comportement de l'insecte peut être différent d'une espèce à l'autre. Le modèle indique que 99.4 % du premier vol des adultes, 94 % des pontes, et 88 % des éclosions de première génération, ont été atteints le 7 juillet dans le secteur de Chatte (38). La période à haut risque d'éclosions de G1 est désormais terminée. La fin des pontes de G1 est annoncée le 10 juillet, et la fin des éclosions de G1, le 20 juillet. Le début du deuxième vol est prévu pour le 14 juillet.

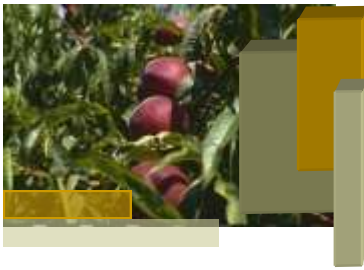


### NECROSES

Sur plusieurs parcelles hors réseau, des nécroses apicales responsables de chutes importantes sont observées sur la variété Lara. Il peut s'agir de cas de bactériose vraie ou de champignons (suspicion de présence de *Colletotrichum acutatum*).



Photos Coopenoix - 06/07/15



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### FRUITS ROUGES

#### *D. SUZUKII* SUR FRUITS ROUGES

**Situation :** Pour rappel, seuls les mâles sont comptabilisés lors des relevés. 5 captures de mâles ont observées le 6 juillet, sur Fraisier à Roussillon. 8 captures ont été enregistrées sur mûrier à Ville-sous-Anjou, et aucune sur Cassis à Sablons.

**Analyse de risque et prophylaxie :** **Nous sommes toujours dans la période à risque d'attaque. Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Il est donc recommandé de :**

- Dès les premiers fruits matures, il faut augmenter de vigilance, et observer régulièrement les fruits pour détecter les premiers dégâts. Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D. suzukii*
- ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (au minimum 2 récoltes/semaine en framboise et fraise).
- **Veiller à la bonne aération des cultures.** Tout ce qui favorise l'hygrométrie et l'humidité dans la culture doit être évité
- Ne pas laisser les fruits en sur-maturité ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des cultures et à détruire régulièrement au moment de la récolte. Ils peuvent être mis en sacs ou containers hermétiques et laissés quelques jours au soleil. L'enfouissement des fruits n'est pas efficace.

### TOUTES ESPECES

#### PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS

La Note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation. Vous la trouverez à l'adresse suivante : [http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_nationale\\_abeilles\\_pollinisateurs\\_cle87a536-4.pdf](http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_pollinisateurs_cle87a536-4.pdf)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

Animation : Anne-Lise CHAUSSABEL, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Manuela DAGBA, FREDON Rhône-Alpes

Comité de validation : Chambre d'agriculture de la Drôme, SRAL Rhône-Alpes

**A partir des observations réalisées par :** Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, EPL Olivier de Serres, Earl les Vergers du Puits, Ets Bernard, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodiad, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, SEFRA

Ce bulletin sera produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.